

Licence Psychologie – Parcours : Sciences psychologiques

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Le Parcours « Sciences Psychologiques » offre une formation généraliste caractérisée par une approche pluridisciplinaire qui fait sa force et son originalité. Les différentes sous-disciplines de la psychologie (psychopathologie, psychologie cognitive expérimentale, psychologie du développement, psychologie clinique psychanalytique, psychologie différentielle, psychologie sociale, neuropsychologie et psychophysiologie) sont enseignées de manière progressive au cours des trois années du parcours. A côté de ces disciplines fondamentales, des enseignements d'anglais et d'informatique constituent des outils indispensables aux études de psychologie et à l'insertion professionnelle. Ces outils permettent également de préparer les épreuves de certification en langues et en informatique (certification PIX). Des UE transversales et libres en première et deuxième année du parcours (L1 et L2), dans des disciplines connexes contribuent à diversifier ses connaissances et expériences.

En troisième année du parcours (L3), des Options et des UE Renforcements permettent de personnaliser son cursus tout en offrant d'approfondir ses connaissances au sein de l'ensemble différentes sous-disciplines de la psychologie en L3. En L3, un stage obligatoire de 150 heures permet de se familiariser avec la diversité des pratiques professionnelles (psychologue et autres intervenants) et la mise en perspective des acquis théoriques avec la réalité du terrain, à partir de l'insertion dans une institution. Le stage peut être effectué dans toute structure d'accueil (hôpitaux, milieux éducatifs, institutions d'accueil et de soin pour enfants, adultes, ou personnes âgées, associations, entreprises, cabinets de conseil, etc.). Ce stage peut aussi

avoir lieu dans un des sept laboratoires de recherche de l'Institut de psychologie.

Afin de garantir une formation d'excellence dans l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie, la Licence de Psychologie de l'Institut de Psychologie s'appuie sur l'expérience de 104 enseignant.e.s- chercheur.euse.s titulaires, rattaché.e.s à un des sept laboratoires (voir partie 7), internationalement reconnus, de l'Institut de Psychologie, dont les recherches viennent alimenter à la fois les enseignements de la Licence mais également ceux de Master. Comme pour les enseignements, les laboratoires de recherche de l'Institut de Psychologie couvrent l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie (clinique, psychopathologique, cognitive expérimentale, du développement, différentielle et du travail, sociale, neuropsychologie, psychophysiologie et neurosciences) et permettent de garantir aux étudiant.e.s une formation à et par la recherche de tout premier plan dès la Licence.

Parcoursup 2024 :

- * **Ouverture du parcours Licence Accès Santé (LAS) en L1 Psychologie - Parcours : Sciences psychologiques – mineure sciences de la santé**
- * **Mineure Sciences Psychologiques rattachée au PASS**
- * **Bi-licence** Sciences Biomédicales/Sciences Psychologiques

Depuis la rentrée 2020, la Licence Psychologie - Parcours : Sciences psychologiques permet via Parcoursup de candidater dans le parcours **L.A.S.** (mineure sciences de la santé en plus du cursus du parcours) et les étudiants ayant suivi la mineure sciences Psychologiques du PASS peuvent aussi intégrer la L2 du parcours Sciences psychologiques.

Découvrez la présentation du parcours en vidéo

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Découvrez un aperçu du contenu des sous-disciplines de la psychologie dans nos différentes capsules vidéos disponibles [ici](#).

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences disciplinaires :

- * Connaissances fondamentales dans les différents champs de la psychologie : psychologie clinique, psychopathologie, psychologie cognitive expérimentale, psychologie du développement, psychologie différentielle, psychologie sociale, neuropsychologie et psychophysologie
- * Connaissance de l'histoire et de l'épistémologie de la psychologie
- * Compréhension des liens entre connaissances théoriques et applications
- * Capacité à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courants théoriques
- * Capacité à utiliser et à intégrer des connaissances de plusieurs champs disciplinaires

Compétences préprofessionnelles :

- * Intégration et utilisation des méthodes d'observation, des méthodes expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretien d'enquête, de questionnaires, d'élaboration d'échelles
- * Initiation à la pratique de tests psychologiques
- * Analyse statistique et interprétation des résultats
- * Initiation à la recherche : conception d'un projet de recherche, choix de la méthodologie pertinente, rédaction d'un rapport de recherche
- * Sensibilisation à la pratique professionnelle

Programme

ORGANISATION

Volume horaire :

* Volume horaire hebdomadaire : en présentiel : entre 17 heures et 20 heures.

* Travail personnel de l'étudiant : entre 15 heures et 20 heures.

Méthodes pédagogiques : TD et CM.

Le guide des études est disponible [ici](#).

TUTORAT

Des tuteurs étudiants suivent les étudiants durant la première année, et des tuteurs enseignants tout au long du cursus.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Stage en L3 pour affiner son projet professionnel

Admission

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

> Être titulaire du baccalauréat ou équivalent

> Prérequis recommandés :

- * Une dossier scolaire équilibré
- * Allier compétences littéraires et scientifiques. Les notes des disciplines scientifiques (biologie, mathématiques...) et littéraires (français, philosophie, histoire...) ne doivent pas révéler de défaillance importante
- * Une solide culture générale entretenue par la lecture d'ouvrages et de la presse
- * Capacités rédactionnelles, bonne expression écrite et orale, orthographe et syntaxe de bon niveau
- * De la méthode et de la rigueur dans l'analyse et la synthèse

Pour en savoir plus, rendez-vous sur u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * De l'autonomie dans le travail : aimer lire et écrire, travailler en bibliothèque, savoir gérer son temps (environ 20 heures d'enseignement et autant de travail personnel)

Ces critères conditionnent vos chances de réussite durant votre cursus.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Poursuite d'études : 84%*

*Données issues de l'enquête réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante en décembre 2018 auprès de l'ensemble des diplômés de Licence de l'année universitaire 2017-2018, 6 mois après l'obtention du diplôme.

Après la L3 à Université Paris Cité - Parcours de Master ** :

- * **Psychologie clinique et psychopathologie intégrative**
- * **Psychanalyse et interdisciplinarité**
- * **Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent**
- * **Neuropsychologie**
- * **Psychologie clinique de la santé**
- * **Psychologie gérontologique**
- * **Psychologie du travail, des organisations et du personnel**

- * **Psychologie sociale : changement social, intervention et régulation**
- * **Psychologie cognitive fondamentale et appliquée**
- * **Économie et psychologie**

Autres masters possibles à Université de Paris :

- * **Master MEEF EE**
- * **Sciences cognitives**
- * **Sciences sociales (5 parcours possibles)**
- * **Ergonomie**

Après la L3 hors Université Paris Cité :

- * Masters Sciences Po - Dispense des épreuves d'admissibilité lors de la procédure d'admission pour certains étudiants ayant suivi un parcours enrichi et dans le cadre d'une convention pédagogique

** Liste non exhaustive - 16 parcours de master au total

PASSERELLE

Passerelles possibles (sur dossier) après la L2 à Université Paris Cité :

> L3 Sciences Humaines et Sociales :

- * Sciences du langage
- * Sciences de l'éducation

> Licence professionnelles :

- * Accompagnement de publics spécifiques : Parcours Trouble du spectre de l'autisme
- * Accompagnement social : Parcours Assistance sociale
- * Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle : Parcours : Développement social et socio-culturel local

En choisissant la **Licence Accès Santé**, l'étudiant suit une première année de licence disciplinaire (60 ECTS) qui correspond le mieux à son projet (économie et gestion, droit, chimie, STAPS...) **et** qui propose une mineure « accès santé » (12 ECTS compris dans les 60 ECTS ou en plus selon la L.AS choisie) pour la ou les filières de Santé qui l'intéresse(nt). Au sein de cette Licence, il suivra donc des

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

enseignements supplémentaires liés à la mineure « accès santé ».

TAUX DE RÉUSSITE

83%*

Passage de L1 en L2 pour les néo-bacheliers :
61%**Source : Apogée au 03/12/2019

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Devenir post-Master* :

Insertion professionnelle post-master : 94%

Domaines d'activités :

- * Santé humaine et action sociale : 63,98%
- * Administration publique (hors enseignement) : 10,75%
- * Enseignement : 5,38%

Catégories socioprofessionnelles :

- * Ingénieur, cadre, professions intellectuelles supérieures : 69,68%
- * Profession libérale : 10,11%
- * Personnel de catégorie A de la fonction publique : 4,26%

Types de contrats :

- * CDI : 51,06%
- * CDD : 32,45%
- * Fonctionnaire : 4,79%

Adéquation emploi-formation : 87%

Emplois exercés :

- * Psychologue à la protection judiciaire de la jeunesse
- * Psychologue clinicien.ne
- * Psychologue en équipe mobile de soins palliatifs
- * Psychologue spécialisé.e en neuropsychologie
- * Consultant.e en management
- * Consultant.e psychologue du travail
- * Coordinateur.trice Ressources Humaines

- * Chargé.e de recrutement
- * Enseignant.e chercheur.euse
- * Psychologue - Conseiller.ière d'Orientation

*Données issues de l'enquête réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante en décembre 2018 auprès des diplômés de 2015 -2016 de Licence pro et Master , 30 mois après l'obtention du diplôme.

Contacts

Responsable du diplôme

Sophie Blanchet

secrétariat pédagogique licence IP
sec-peda-licence.psycho@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut de psychologie

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

180

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Boulogne

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation